

Les couleurs et formes utilisées dans les représentations cartographiques doivent nécessairement s'appuyer sur un référentiel unique et partagé par l'ensemble des utilisateurs de manière à ce que toutes les contributions (cartes, catalogues, fiches) présentant les unités de végétations soient graphiquement cohérentes à l'échelon local comme à l'échelon national. La lisibilité doit pouvoir être assurée aussi bien pour un porter à connaissance au 1/25 000 qu'au 1/100 000 voire au-delà. À cet effet, il est proposé d'adopter les choix sémiologiques suivants, selon les échelles de représentation :

- **Au 1/25 000** : une **palette de couleurs « restreinte »** distingue les **séries de végétation** selon leurs compartiments écologiques restreints (gradients ioniques et hydriques) ;
- > 1/25 000: une palette de couleurs « étendue » permet de représenter les étages de végétation et les domaines biogéographiques considérés en faisant varier la palette de base en luminosité (+ ou foncé ou clair) et en teinte (+ ou rouge, vert ou bleu);
- < 1/25 000 : la physionomie des syntaxons est distinguée à l'aide de trames se superposant aux couleurs de fonds</p>

Le choix des couleurs (séries de végétation)

Palette restreinte : détermination des couleurs de base

Dans la poursuite des travaux sémiologiques réalisés par GAUSSEN (1954), OZENDA (1982) et PEDROTTI (2004, 2013), mais aussi dans le prolongement des cartographies de végétation éditées par le CNRS, la sémiologie proposée ici s'appuie sur les codes colorimétriques habituellement utilisés, à savoir :

- des tons « chauds » (rouge, orange, jaune) pour symboliser les végétations à caractère méditerranéen, en situations chaudes et sèches (xérophiles);
- des tons « froids » (bleu, cyan, turquoise) pour représenter les végétations humides (hygrophiles); des tons plutôt verts pour les végétations de plaine...
- des tons foncés pour les végétations fortement ombragées, généralement des stades terminaux des successions végétales, clairs pour celles plus ensoleillées et correspond généralement à des stades pionniers.

Outre ces principes de base, la palette de couleurs a été travaillée de manière à s'inscrire d'emblée dans un espace colorimétrique réduit (gamut), tant en trichromie (RVB : Rouge-Vert-Bleu) utilisée par la plupart des systèmes numériques (ordinateurs, écrans TV, tablettes...) qu'en quadrichromie (CMJN : Cyan-Magenta-Jaune-Noir) utilisée en impression offset (imprimés, catalogues, cartes...). Cette précaution présente l'avantage de pouvoir passer d'un système à l'autre sans changement ni perte de couleurs, mais aussi l'inconvénient d'utiliser une palette de couleur réduite.

Les productions cartographiques étant généralement réalisées sous SIG, les couleurs sont codifiées, a cet effet, en RVB; les conversions en CMJN seront réalisées sous logiciels de PAO par des professionnels du graphisme et de l'impression, en fonction des projets, en veillant aux respects des profils colorimétriques incorporés dans les fichiers. Par conséquent, seules les valeurs RVB des différentes couleurs sont indiquées ici.

Les niveaux de gris sont réservés pour les formations végétales des systèmes minéraux (éboulis, dalles rocheuses, etc.) ; les zones artificielles et/ou exemptes de végétation (bitume, glacier...) ne sont pas colorées (fond blanc ou transparent).

Les valeurs RVB de la couleur d'une série de végétation sont déterminées par la lecture de la palette de couleurs (tab. 1), en sélectionnant les critères ioniques et hydriques qui caractérisent la série.

Exemple : Géosérie de la Pinède à Cytise purgatif (sec ; hyperacide) de l'étage collinéen supérieur Rouge = 189 ; Vert = 107 ; Bleu = 140.

Tableau 1 : Palette de couleurs - Répartition de 77 teintes de base selon les critères écologiques

Table RVB (SÉRIES)	Hyperacide	Acidophile	Acidocline	Neutro-aci- dicline	Neutro- phile	Basophile	Hyperba- sophile
11_Très sec (hyperxérophile)	236 96 159	242 143 106	249 190 53	255 237 0	246 158 5	236 79 10	227 0 15
10_Sec (xérophile)	189 107 140	201 146 98	212 185 56	224 224 14	220 162 15	216 100 16	211 39 18
09_Assez sec (mésoxérophile)	142 118 121	159 149 89	176 180 58	193 211 27	194 166 25	195 122 23	195 77 20
08_Légèrement sec (xéroclinophile)	94 128 101	117 151 81	140 174 61	162 197 41	168 170 35	174 143 29	180 116 23
07_Drainé (mésophile)	47 139 82	75 154 73	103 169 64	132 184 54	142 174 45	153 164 35	164 154 25
06_Frais (hygroclinophile)	0 150 63	34 157 65	67 164 66	101 171 68	117 178 55	132 186 41	
05_Assez humide (méso-hygrophile)	9 127 77	33 137 81	57 147 86	81 158 90	93 167 83	106 177 75	118 186 68
04_Humide (hygrophile)	19 104 90	33 118 98	47 131 105	60 144 113	70 156 111	79 167 109	89 179 108
03_Très humide (hyperhygrophile)	28 82 104	32 98 114	36 114 125	40 131 135	47 145 139	53 158 143	59 172 147
02_Amphibie (subhydrophile)	38 59 117	32 78 131	26 98 144	20 117 158	23 133 167	26 149 177	30 165 187
01_Aquatique (hydrophile)	47 36 131	31 59 147	16 81 164	0 104 180	0 122 196	0 140 211	0 158 227



Palette étendue : modulation des couleurs de base selon l'étage de végétation et le domaine biogéographique

Lorsqu'il est nécessaire de représenter les séries concernées par des étages de végétation et des domaines biogéographiques différents, il est conseillé d'utiliser une palette de couleurs plus étendue. Les valeurs RVB de la palette de couleurs sont alors différenciées selon l'étage de végétation et le domaine biogéographique considérés selon les principes suivants :

- valeurs de plus en plus claires selon l'altitude croissante, plus foncée selon l'altitude décroissante, par rapport à l'étage moyen de référence (ici le collinéen supérieur).
- Teintes plus rouges pour le domaine méditerranéen, plus jaunes pour le domaine atlantique, plus bleues pour le domaine continental, plus violet pour le domaine montagnard (fig. 1.)

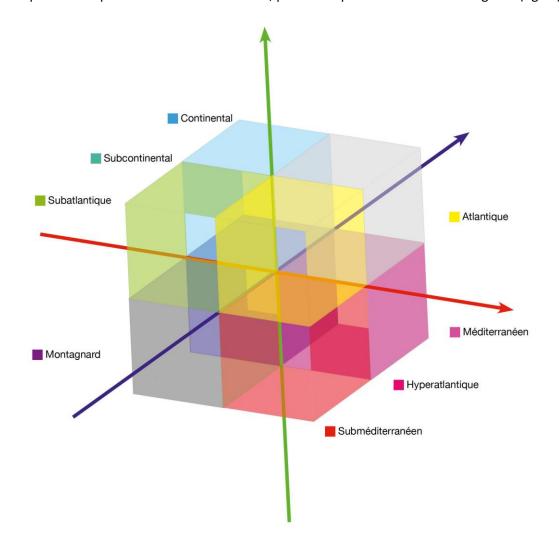


Figure 1 : Exemples de variation de la palette de couleurs selon les axes rouges, verts et bleues déterminant les couleurs et selon les domaines biogéographiques considérés.



L'utilisation de **l'application web dédiée¹ ou de la grille de calcul** (tableur) est indispensable pour générer une couleur de référence en fonction de l'étage de végétation et du domaine biogéographique qui caractérisent l'unité de végétation à représenter. Il suffit alors de renseigner chaque cellule de la grille de calcul en sélectionnant les critères adéquats, puis de se reporter au tableau de valeurs RVB généré à l'issue du calcul :

- L'onglet DOMAINES propose une liste déroulante permettant de sélectionner le domaine biogéographique concerné (à défaut, sélectionner "O_indéterminé");
- L'onglet ÉTAGES propose une liste déroulante permettant de sélectionner l'étage de végétation concerné (à défaut, sélectionner "0_indéterminé");
- L'onglet TABLE RVB donne les valeurs RVB des couleurs des différentes séries selon leurs caractéristiques hydriques et ioniques. Cette table n'est valable que pour le domaine biogéographique et l'étage de végétation indiqués dans les précédents onglets (voir ci-dessus).
- (L'onglet "---Références---" est une table de données de référence à ne pas modifier).

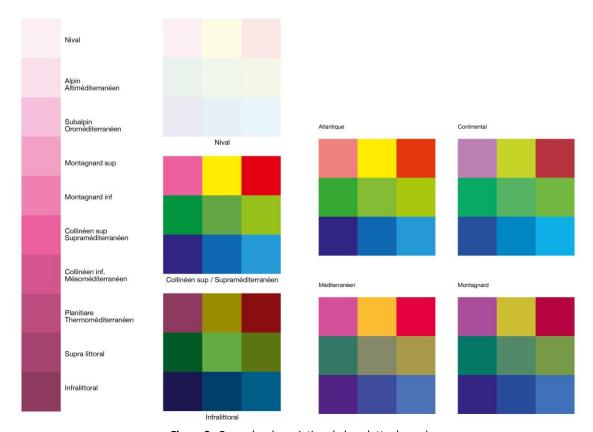
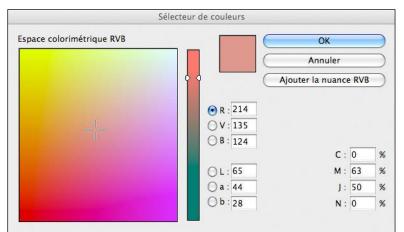


Figure 2 : Exemples de variation de la palette de couleurs selon les étages de végétation et domaines biogéographiques considérés.

¹ Cette application n'est pas encore disponible.

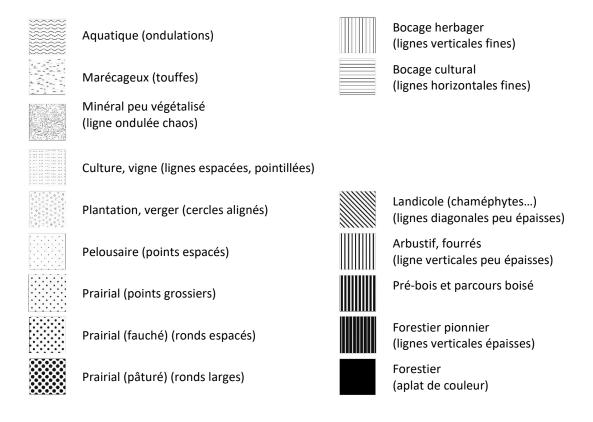


Le tableur renvoie les valeurs RVB de la couleur appropriée. Ce code RVB est ensuite à renseigner, pour chaque unités de végétation, dans les modules spécifiques des logiciels utilisés pour la production du support visuel (palette de couleurs SIG, traitement texte, logiciels de mise en page etc.) (cf. fig. 3).

Figure 3 : Palette de couleur personnalisable sous Adobe Photoshop et Indesign.

Le choix des trames (catégories physionomiques)

Les cellules paysagères sont représentées à l'aide de trames qui se superposent aux fonds colorés (fig. 4). On recherche alors la plus grande analogie avec les symboles cartographiques utilisés par l'IGN dans ses cartes au 1/25000. Hormis pour les forêts (matures) (aplat de couleur sans trame), les trames sont composées en blanc ou gris moyen et se superposent à la couleur de fond.







Herbacé haut, roselières, mégaphorbiaies... (ronds très larges)

Figure 4 : Aperçu des trames sur 1 cm²

Exemple pour une cellule paysagère chaméphytique de la Géosérie de la Pinède à Cytise purgatif (sec; hyperacide) de l'étage collinéen supérieur (Rouge = 189; Vert = 107; Bleu = 140):



Etiquettes

Les étiquettes, permettant de faire correspondre les polygones cartographiés, les légendes des cartes et les tables de référence sont composées d'un code chiffre + lettre renvoyant au référentiel des végétations.

Cette codification reste à définir selon les tables de références qui seront élaborées au fil du projet.

Rédaction : Stéphane Perera (CBN du Massif central)